



Saran, le 16 novembre 2018

## INFO « VISION VIAB' »

Le projet Vision Viab' a été présenté il y a 1 an et demi au CE ainsi qu'aux 3 CHSCT (IDF, Centre et PDLL), depuis, vos syndicats n'ont cessé d'alerter l'entreprise des différents problèmes, des dangers et des incohérences qu'il comporte. Mais de cela nos cadres dirigeants n'en n'ont cure. Envoutés par la perspective toujours plus alléchante d'une baisse significative des effectifs, ils foncent sans écouter les instances qui sont là pour faire prendre conscience des graves écueils que présente ce projet.

Après une année et demi d'un dialogue plus ou moins constructif à poser des questions en CE, en CHSCT et en DP, sans pour autant voir le moindre changement, vos élus ont décidé de passer à la vitesse supérieure : **la voie juridique.**

Pourquoi, comment ? Voici quelques explications.

En Juin 2017, après avis des CHSCT, de nombreux points sont restés en suspens : les effectifs, les plannings, les horaires de travail, les cycles de sécurité fractionnés, les doublons et le Viabemecum. Ces informations auraient dues être transmises avant que les CHSCT ne rendent leurs avis car elles modifient considérablement les conditions de travail des Agents Routiers.

Afin de faire respecter ces droits, les CHSCT des régions Centre et PDLL ont présenté une délibération pour entrave. Cela consiste en un vote des élus du CHSCT pour désigner la personne (en l'occurrence le secrétaire) qui assignera l'employeur devant le tribunal de grande instance.

A ce jour, l'audience pour le CHSCT PDLL a été reportée par 2 fois.

L'objectif est que les CHSCT puissent rendre un avis éclairé et plus pertinent que le précédent ; pour cela ils pourront s'ils le souhaitent faire appel à un expert, chose qui n'avait pas été faite en juin 2017.

L'intersyndicale regrette la sourde oreille faite aux différentes demandes des instances depuis plus d'un an et demi. Dans une entreprise qui clame haut et fort le "Dialogue Social", il serait de bon ton que nos cadres dirigeants descendent de leur tour d'ivoire pour appréhender la vraie vie des Agents routiers et écoutent ses instances que sont les CHSCT, le CE et les DP.

Pour l'heure, il n'est plus temps d'ergoter sur le PR de ½ tour d'une ronde de sécurité ou la couleur des lacets des chaussures de sécurité.

Les vrais problèmes de conditions de travail, de qualité de vie au travail, d'augmentation des contraintes sont sur la table.

Il ne tient qu'à nos dirigeants de s'y asseoir et d'entamer des discussions loyales et honnêtes pour améliorer le sort de tous.

Vos élus